

Maintien Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

Objectifs de la formation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu de travail
Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention
Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Personne concernée

Sauveteur Secouriste du Travail
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Etre titulaire du certificat SST valide

Pédagogie

Modalités : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement, matériel technique de mise en situation (maquillage, simulation de plaie, brûlure, téléphone, coussins hémostatiques, garrot tourniquet, coupe de tête...) - Plan d'intervention INRS

Intervenant : Formateur Sauveteur Secouriste du Travail formé et certifié par l'INRS

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.
Un livret aide-mémoire sera remis au stagiaire en fin de formation.

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 1 journée

7 heures (ajout du temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise).

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

- Retour d'expérience
- Révision des gestes d'urgence
- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés
- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications de programme

Modalités d'évaluation

- L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V6.21/12/2018 en vue de la délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.
- Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider la session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger son certificat de 24 mois.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une évaluation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Règlementation applicable

Art. R4224-15, Art. R4224-16 du Code du Travail

Modalités financières :

Tarif inter entreprise : nous consulter

Tarif intra entreprise : nous consulter

